

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

**Séance du 8 juillet 2011**

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 130 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINE - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gérard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - René TAVERA - Guy TEISSIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Francis ALLOUCH représenté par Vincent COULOMB - Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Gérard BISMUTH représenté par Roland POVINELLI - Roland BLUM représenté par Renaud MUSELIER - Joëlle BOULAY représentée par Olivier AGULLO - Jean BRUNEL représenté par Corinne LEGAL - René CANEZI représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Jean-François DENIS représenté par Laurent LAVIE - Eric DI MECO représenté par Maxime TOMMASINI - Victor Hugo ESPINOSA représenté par Vincent GOMEZ - Mireille FOURNERON représentée par Jacqueline MAURIC - François FRANCESCHI représenté par Robert MALATESTA - Mourad KAHOUK représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Abdelwaab LAKHDAR représenté par Patrick MAGRO - Eric LE DISSES représenté par Patricia COLIN - Michel LO IACONO représenté par Guy PONTOUS - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Henri MATTEI - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX représentée par Marc POGGIALE - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Gilles PAGLIUCA représenté par Catherine JALINOT - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Marie-Thérèse MINASSIAN - Jacques ROCCA SERRA représenté par Jean-Louis MOULINS - Jean-Louis TIXIER représenté par Patrick BORE - André VARESE représenté par Michelle GUEYDAN - Karim ZERIBI représenté par Pierre SEMERIVA.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Daniel SIMONPIERI - Maurice TALAZAC.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **FCT 001-410/11/CC**

### **■ Approbation du Compte Administratif 2010 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole**

**DSB 11/6268/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le présent rapport présente au Conseil de Communauté, pour approbation, le Compte Administratif de l'exercice 2010 comportant le Compte Administratif Principal, les Comptes Administratifs Annexes de l'Assainissement, de l'Eau, des Ports de Plaisance, du Marché d'Intérêt National et du Crématorium

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion du Receveur des Finances de la Communauté Urbaine sont identiques à ceux constatés dans le Compte Administratif de l'exercice 2010 pour le budget principal et les budgets annexes Assainissement, Eau, Ports de Plaisance, Marché d'Intérêt National et Crématorium.

Le Conseil de Communauté en pleine connaissance de l'ensemble des documents budgétaires relatifs à l'exercice considéré, décide après examen des opérations consignées dans le Compte Administratif précité, de prendre la délibération ci-après :

#### **Le Conseil de Communauté,**

##### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La loi n° 92-125 du 6 Février 1992 ;
- Le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire, la Décision Modificative n°1 relatifs à l'exercice 2010 ;

#### **Sur le rapport du Président,**

#### **Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur, Considérant**

- Qu'en vertu des dispositions légales, Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est tenu de présenter au Conseil de Communauté le bilan financier de l'exercice clos 2010 ;
- Qu'il convient d'approuver le Compte Administratif 2010 ;

#### **Après en avoir délibéré :**

#### **Décide**

**Article 1 :**

Sont approuvés les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans le Compte Administratif 2010 dont les montants sont retranscrits ci-après :

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL

SOLDE CREDITEUR : 13 831 322,17 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-24 135 270,08		-136 943 378,48	-161 078 648,56
FONCTIONNEMENT	117 487 575,64	19 666 758,62	77 089 153,71	174 909 970,73
TOTAL	93 352 305,56	19 666 758,62	-59 854 224,77	13 831 322,17

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

SOLDE DEBITEUR : - 2 647 602,88 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-10 085 827,95		-6 172 538,99	-16 258 366,94
FONCTIONNEMENT	12 929 637,79	10 085 827,95	10 766 954,22	13 610 764,06
TOTAL	2 843 809,84	10 085 827,95	4 594 415,23	-2 647 602,88

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU

SOLDE CREDITEUR : 4 987 515,78 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-4 283 763,87		-10 651 826,02	-14 935 589,89
FONCTIONNEMENT	20 118 591,73	4 283 763,87	4 088 277,81	19 923 105,67
TOTAL	15 834 827,86	4 283 763,87	-6 563 548,21	4 987 515,78

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE

SOLDE DEBITEUR : - 2 154 130,72 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT INTEGRE DANS LE CA 2009	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-2 112 431,82		-1 074 709,79	-3 187 141,61
FONCTIONNEMENT	1 381 637,29	796 745,10	448 118,70	1 033 010,89
TOTAL	-730 794,53	796 745,10	-626 591,09	-2 154 130,72

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DU MARCHE D'INTERET NATIONAL

SOLDE CREDITEUR : 156 990,47 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	226 291,32		-164 594,22	61 697,10
FONCTIONNEMENT	247 660,82		-152 367,45	95 293,37
TOTAL	473 952,14	0,00	-316 961,67	156 990,47

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM ET ACTIVITES FUNERAIRES

SOLDE CREDITEUR : 2 528 535,01euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	-72 232,61		-51 156,23	-123 388,84
FONCTIONNEMENT	2 222 085,73	72 232,61	502 070,73	2 651 923,85
TOTAL	2 149 853,12	72 232,61	450 914,50	2 528 535,01

**Article 2 :**

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, sont arrêtées les opérations de cette comptabilité aux montants présentés par Monsieur le Receveur des Finances de Marseille Municipale et retranscrits ci-après :

Total des soldes repris en début de gestion : 1 474 892,08 euros

Total des opérations constatées au cours de la gestion : 0 euros

Total des soldes à la clôture de la gestion : 1 165 467,70 euros

**Article 3 :**

Est donné acte à Monsieur le Président de la présentation faite du Compte Administratif de l'exercice 2010, document annexé à la présente délibération et comportant le Compte Administratif Principal, les Comptes Administratifs Annexes de l'Assainissement, de l'Eau, des Ports de Plaisance, du Marché d'Intérêt National et du Crématorium.

**Article 4 :**

Est constaté, pour le Compte Administratif Principal, un total d'opérations budgétaires

En recettes de : 1 226 284 167,49 euros

Reprise des résultats antérieurs : 73 685 546,94 euros

En dépenses de : 1 286 138 392,26 euros

Solde : 13 831 322,17 euros

**Article 5 :**

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe de l'Assainissement, un total d'opérations budgétaires,

En recettes de :	61 350 526,91 euros
Reprise des résultats antérieurs :	7 242 018,11 euros
En dépenses de :	56 756 111,68 euros
Solde :	- 2 647 602,88 euros

**Article 6 :**

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe de l'Eau, un total d'opérations budgétaires,

En recettes de :	39 703 870,57 euros
Reprise des résultats antérieurs :	11 551 063,99 euros
En dépenses de :	46 267 418,78 euros
Solde :	4 987 515,78 euros

**Article 7 :**

Est Constaté, pour le Compte Administratif Annexe des Ports de plaisance, un total d'opérations budgétaires

En recettes de :	9 151 281,23 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 1 527 539,63 euros
En dépenses de	9 777 872,32 euros
Solde :	- 2 154 130,72 euros

**Article 8 :**

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe du Marché d'Intérêt National, un total d'opérations budgétaires

En recettes de :	136 104,76 euros
Reprise des résultats antérieurs :	473 952,14 euros
En dépenses de :	453 066,43 euros
Solde :	156 990,47 euros

**Article 9 :**

Est Constaté, pour le Compte Administratif Annexe du Crématorium et activités funéraires, un total d'opérations budgétaires

En recettes de :	1 430 382,87 euros
Reprise des résultats antérieurs :	2 077 620,51 euros
En dépenses de :	979 468,37 euros
Solde :	2 528 535,01 euros

**Article 10 :**

Est reconnue la sincérité des restes à réaliser.

**Article 11 :**

Est reconnue l'adéquation parfaite entre les écritures comptables et les écritures administratives. Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion 2010 du Receveur des Finances de la Communauté Urbaine sont en tous points analogues à ceux constatés dans le Compte Administratif 2010.

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué  
aux Finances et Budget

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Fonctionnement de la Communauté urbaine

Jean-Pierre GIORGI

Vincent COULOMB

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI

